

# le journal de Gauriac

B U L L E T I N  
M U N I C I P A L  
T R I M E S T R I E L  
D ' I N F O R M A T I O N  
& D ' E X P R E S S I O N  
D E S H A B I T A N T S  
D E G A U R I A C  
Juil. - Août - Sept. 2014 - N° 101

[www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

## C'est parti !

En ce début de mandat, plusieurs gros dossiers attendaient les nouveaux élus. Outre le budget communal dont il était question dans le précédent numéro de ce journal il nous fallait organiser la nouvelle réforme des rythmes scolaires, préparer les travaux de l'été tout en se préoccupant de l'animation du village.

À partir de la prochaine rentrée scolaire, les enfants iront à l'école cinq demi-journées par semaine, dont le mercredi matin. Plusieurs mois de travail n'auront pas été de trop pour mettre en place les ateliers périscolaires dont la commune a maintenant la charge. Cette organisation a soulevé une légitime inquiétude qui s'est aujourd'hui largement estompée après les explications fournies lors de la réunion des parents d'élèves le 3 juillet dernier.

École toujours, avec les travaux de remplacement de la chaudière qui vont commencer dès ce mois de juillet pour se terminer durant les vacances de Toussaint. Une chaudière à granules de bois va remplacer l'ancienne à propane, gloutonne en énergie. Nous en profiterons pour renforcer l'isolation thermique du bâtiment et pour le mettre aux normes d'accessibilité aux handicapés.

La campagne de travaux de voirie 2014 vient de commencer rue de l'Ancien bourg.

En dépit de ces sujets de satisfaction, des ombres planent sur la vie communale. La réforme territoriale et les restrictions budgétaires imposées par l'État tendent à asphyxier les communes voire à les faire doucement disparaître. De ces préoccupations il nous faudra aussi débattre ensemble pour ne pas les abandonner aux seuls technocrates.

Mais c'est l'été. Une saison où l'on a aussi envie d'oublier un instant ses soucis. Cette année encore la fête du village a été une réussite et les efforts du comité des fêtes n'ont pas été vains. Les 100 ans de la poste ont permis de se remémorer le passé tout en rappelant l'importance que cette institution a toujours aujourd'hui. Enfin succès du 1<sup>er</sup> Grand prix cycliste a renoué avec la tradition. Si le mois de juillet sera calme, en août, musique, théâtre et VTT vous seront proposés.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite donc un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire  
Raymond RODRIGUEZ

## Sommaire

- 2 Mémento
- 3 **INFOS MUNICIPALES**
  - Plan de prévention des risques
- 4 Rythmes scolaires
- 5 État civil
- 6 Réforme territoriale
  - Carnet
- 7 Budget communal
- 8 OPAH, SMICVAL
- 9 Animaux en divagation
- 10 La poste a 100 ans
- 11 Les marchands d'huîtres
- 12 **CONSEIL MUNICIPAL**
  - Séance du 9 avril 2014
- 13 Séance du 28 mai 2014
- 15 **VIE PRATIQUE**
  - La canicule et nous
- 16 Écocitoyenneté
- 17 **ASSOCIATIONS**
  - VTT, Sophrorelaxation, Chasse, Comité des fêtes, Gymnastique, USG, Culture et loisirs, Imagine, Asso du Port, Écho des parents, HGIN...
- 23 **LOISIRS**
- 27 Agenda de Gauriac
- 28 **MÉMOIRE DU VILLAGE**

Directeur de publication  
Raymond RODRIGUEZ

Comité de rédaction :  
Hélène ARAGNOU, Robert BALDES, Bernard BELAIR, Jean-Guy BERTAUD, Michèle BLANC, Céline COMBERTON, Jean GOURSILLAU, Armande MONTION, Véronique RICHARD, Michèle KLEIN, Valérie PIRRONE, Christiane SOU.

4 août

Atelier de  
découverte  
du violon

9 août

Concert  
Quatuor  
ROTHKO

31 août

3 heures XC  
du  
Mugron

31 août

Les  
comédies de  
l'Estuaire

Les rendez-vous de l'été

## MAIRIE de GAURIAC

Tél. 05 57 64 80 08 - Fax 05 57 64 89 13

Secrétariat ouvert au public :

le lundi de 15 h 30 à 19 h 00,

le mardi, le jeudi, le vendredi de 9 h à 12 h 30

Urgences de nuit : le numéro de l'adjoint d'astreinte vous sera communiqué par le répondeur.

mairie@gauriac.fr ■ www.gauriac.fr

URGENCES MÉDICALES : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

HÔPITAL DE BLAYE : 05 57 33 40 00

EDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 333 033 (prix appel local)

GDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 433 033 (prix appel local)

FRANCE TÉLÉCOM DEPANNAGE : 10 13

PÔLE EMPLOI : Av. Paul Tardy BP 135 - 33390 Blaye Cedex

Tél. 3949 - www.pole-emploi.fr - ale.blaye@anpe.fr

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30 et le mardi de 8h45 à 12h45

SOUS-PRÉFECTURE : 05 57 42 61 61

DOUANES : 05 57 42 04 24

FINANCES PUBLIQUES (impôts) :

5 rue Roger Toziny - BP 69 - 33394 BLAYE Cedex

Tél. 05 57 42 66 82 - sip-sie.blaye@dgif.finances.gouv.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (ou sur rendez-vous)

ÉQUIPEMENT DDTM : 05 57 43 60 60

CABINET MÉDICAL

Médecins :

Pierre BOUILLAUD et Jean-Yves BOUYÉ - 05 57 64 86 05

Infirmières :

Rolande GUICHENEY et Anne Véronique RAKOTOJOELY -

05 57 64 82 82

Chirurgien dentiste :

Chantal MAZE SPINEC - 05 57 64 93 80

MEDECIN DE GARDE : renseignement au 15

PHARMACIE : Paul ADOLPHE - 05 57 64 86 11

PHARMACIE DE GARDE : téléphoner au 32 37

MARCHÉS

BLAYE : mercredi et samedi matin - BOURG : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mar-

di du mois : place du district - dimanche matin : sous la halle -

BRAUD et St LOUIS : marché aux primeurs et légumes : lundi,

mercredi, vendredi à 18 h - PUGNAC : mercredi matin - St

ANDRE : Jeudi et samedi matin - St CHRISTOLY : dimanche

matin

CINÉMA Le Zoetrope à Blaye

09 66 04 16 38 : programmes sur répondeur

DÉCHETERIES de SAINT GERVAIS (05 57 43 65 50) et de SAINT PAUL (05 57 42 81 51)

- Du 1/02 au 31/10 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Du 2/11 au 31/01 : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

- Fermées les dimanches et jours fériés.

BAC BLAYE - LAMARQUE : 05 57 42 04 49

AUTOBUS Citram : Renseignements 05 56 43 68 43

FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE (animaux) : 7J/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tél. 05 57 64 73 30 ou 06 07 12 17 39

## PERMANENCES

► À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Bourg

8, au Mas - Tél. 05 57 94 06 80

● Opération programmée d'amélioration de l'habitat

(OPAH) - Le lundi de 9h à 13h et de 14h à 17h sans rendez-vous.

● Mission locale pour l'emploi - Les lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80 - Le mardi de 14h à 17h sans rendez-vous.

● Point écoute santé (Mission locale) - Le lundi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80

● Point accueil écoute jeunes (PAEJ du GRICA) - Psychologue - Le jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 44 50 99

● INSUP - Formation permanente - Le lundi et le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 01 31 70

● Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) - Le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

● Assistantes sociales du régime général (MDSI) - Le mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 05 57 42 02 28

● PACT habitat - Le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h sans rendez-vous.

● Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

(CARSAT, ex CRAM) - Dossiers maladie, action sociale - Le

3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 11 68

89 - Dossiers de retraite s'adresser à la MSP de Blaye - Tél : 05 57 48 33 33

● Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) - Le 4<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h sans rendez-vous.

● Socrate conseil - Création, reprise d'entreprise - Le mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 51 77 64

● Médecine du travail - Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 32 90 51

● Conciliateur de justice - Disponible tous les jours sur rendez-vous au 05 57 94 06 80.

● Assistante sociale du régime agricole (MSA) - Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 56 01 83 30 ou 05 56 01 48 28

● Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS - Mission Locale) - Le jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80

● Relais des assistantes maternelles (RAM) - Le vendredi de 9h à 13h sur rendez-vous au 05 57 68 91 04

● Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) - RSA - Le vendredi de 9h à 13h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80

► À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Blaye

32, rue des maçons - - Tél. 05 57 42 33 33

● Caisse d'allocations Familiales (CAF) : le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h

● Assurance Maladie (CPAM) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## AUTRES SERVICES

Circulation Routière : 24 h/24 répondeur 08 26 02 20 22 ou réponses personnalisées 05 56 96 33 33

Perte de Carte Bancaire : 08 36 69 08 80

Perte de chéquier : 08 37 68 32 08

Allo enfance maltraitée : 119 (gratuit)

Drogues, alcool, tabac info service : 113 (gratuit)

SOS Amitié : 05 56 44 22 22

Femmes Info service (violences conjugales) : 01 40 33 80 60

Le prochain numéro régulier du Journal de Gauriac paraîtra début octobre 2014. Pour pouvoir être insérés vos lettres, articles ou photographies doivent parvenir en Mairie le 30 septembre au plus tard. Les personnes désirant s'exprimer mais ne souhaitant pas écrire un texte peuvent demander la visite d'un membre du comité de rédaction.

## Révision du Plan de prévention des risques de mouvements de terrain

### Le silence du Préfet

**E**ngagée en 2011 par la Préfecture de la Gironde, la révision du Plan de prévention des risques de mouvements de terrain (PPRMT) devait initialement entrer en application avant la fin de l'année 2013. Le Préfet souhaitait en effet mener cette affaire tambour battant.

Malheureusement pour lui les choses ne se sont pas passées comme prévu. Le bureau d'études, choisi de manière mystérieuse (ni son cahier des charges ni le coût de son intervention n'ont encore été rendus publics), a rendu une copie bâclée et l'enquête publique est entachée d'erreurs de procédure (voir le *Journal de Gauriac* n° 97). Ces manquements ont pris de court le Préfet qui a tout d'abord reporté l'adoption du PPRMT à janvier 2014 puis à avril de la même année. Il ne souhaitait pas en effet que le PPRMT soit l'enjeu de la campagne électorale des municipales. Nous sommes maintenant en juillet et nous ne voyons toujours rien venir...

Il faut dire que dès que les projets de règlement et de zonage du PPRMT ont été connus, le bureau d'études avait jusque là travaillé avec une discrétion frôlant la clandestinité, les élus des sept communes du canton concernées ainsi que l'Association de défense des sites et des habitants de Haute Gironde (ADSHHG) ont vivement réagi et informé la population. On se souvient, par exemple, de la réunion publique de Gauriac du 11 juin 2013 (voir le *Journal de Gauriac* n° 98).

Un peu plus tard, le 15 octobre 2013 les **premières rencontres nationales sur les actions de prévention des risques liés aux cavités souterraines**, organisées par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, ont ré-

uni à Paris l'ensemble des collectivités touchées par les mouvements de terrain. Ces assises ont été riches d'enseignements. Alain DUPOUY y a participé.

Ces rencontres ont montré que dans les autres départements le problème était bien mieux abordé que dans le nôtre, notamment parce que les communes étaient organisées au niveau départemental et non isolées à l'échelle d'une fraction de canton.

**Aussi s'orientent-elles maintenant vers un Plan national cavités mobilisant l'ensemble des acteurs dans la réalisation d'un programme d'actions.** Ce plan, d'une durée de 3 ans, a pour objectifs d'améliorer, de structurer et d'homogénéiser la politique nationale de prévention des risques liés aux effondrements de cavités souterraines et propose aux acteurs locaux des solutions concrètes et des incitations destinées à mieux appréhender ce risque et à en réduire l'impact dans les territoires concernés.

Or, dans notre département, il manquait jusqu'à présent un interlocuteur unique pouvant discuter avec le Préfet. Pour palier cette carence, le 5 juin dernier, une **association girondine** est née lors d'une assemblée qui s'est tenue à Nérigean et qui a réuni l'ensemble des communes concernées dans le département. Un bureau provisoire a été désigné avant de mettre en place, vers la fin de l'année, un bureau définitif. Cette association sera l'interlocuteur du Préfet pour négocier un règlement cohérent et les aides que l'on attend de sa part.

Mis bout à bout, tous ces événements ne sont certainement pas étrangers au silence du Préfet. En effet celui-ci avait fait fausse route en s'engageant prématurément dans une révision à la hussarde du PPRMT qui était simplement un parapluie administratif et un faire valoir pour les assurances.

Maintenant, au sein de l'association nouvellement créée, notre objectif est que le Préfet reprenne le dossier à zéro et que l'on s'engage enfin dans un véritable PPRMT. Mais que de temps perdu.

Raymond RODRIGUEZ

#### L'association départementale carrières et falaises se compose de 3 collèges

**Collège 1 : 9 représentants des communes** ou intercommunalités adhérentes avec voix délibérative

Communauté de communes de Saint-Émilion et communes de Bourg, Gauriac (représenté par Alain DUPOUY), Bayon, Saint André de Cubzac, Nérigean, Latresne...

**Collège 2 : 4 représentants des associations communales ou intercommunales adhérentes** avec voix délibérative

Latresne ( MM. HUGUET et BORDY), l'ADSHHG de Gauriac (MM. BELAIR et BAS).

**Collège 3 : 5 représentants des organismes**

SDIS (pompiers), GRIMP (pompiers en milieux périlleux), Conseil général, le Club de spéléologie de bordeaux et un organisme à désigner.

#### Le bureau provisoire

Président : M. FLEAU de Latresne (collège des communes)

Vice-présidente : Mme ROTURIER de Bayon (collège des communes)

Vice-président : M. HUGUET (collège associatif)

Trésorier : Une personne de la CdC de Saint-Émilion (à désigner)

Secrétaire : M. JOLY de Bourg

Le bureau définitif sera désigné à la fin de l'année.

## ► Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC) anciennement Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

## ► Feux dans les jardins

En application de l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2005 l'incinération des végétaux par les particuliers, propriétaires ou ayant droit, est soumise à une réglementation stricte sur la commune de Gauriac.

**Interdiction absolue : du 15 mars au 30 avril et du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.**

**Tolérance : du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin et du 1<sup>er</sup> octobre au 14 mars.** Dans ce cas il est nécessaire de demander une autorisation municipale (formulaire disponible en mairie) et d'utiliser un incinérateur clos et séparé du sol. De plus, toute incinération est interdite si le vent atteint 5 mètres par seconde (soit 18 kilomètres par heure) ou lors des journées placées à risque sévère, très sévère ou exceptionnel.

## ► La vitrine de La Gabare est vide

A l'origine, elle était destinée aux viticulteurs du village, mais depuis quelque temps, elle n'est plus utilisée, et c'est dommage !

Dans notre village, il y a des artistes ... maquettes, tableaux, broderies ... Soyez fiers de vos œuvres, exposez-les dans la vitrine.

Pour plus de renseignements, contactez: Véronique RICHARD au 06 13 33 46 98.

## Nouveauté à l'école

# Les rythmes scolaires à la rentrée de septembre

Les municipalités de Gauriac et Comps, en collaboration avec la Communauté de communes du canton de Bourg, les associations, les enseignants et les représentants de parents d'élèves ont mis en œuvre à la rentrée de septembre, la réforme des rythmes scolaires, définie par le Gouvernement, avec pour objectif **la réussite et le bien être de chaque enfant**.

Permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école en favorisant les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers : tels sont les objectifs pédagogiques de cette réforme.

Les parents pourront faire participer leurs enfants aux Temps d'activités périscolaires (T.A.P) gratuits, qui seront organisés pendant environ 1h30 le mardi de 13h30 à 15h et le vendredi de 15h à 16h30, durant toute l'année scolaire (hors périodes de vacances).

Les TAP offriront aux enfants la possibilité de participer à des ateliers à vocation pédagogique. Le temps scolaire supprimé le mardi et le vendredi, soit 3h, est reporté le mercredi matin.

La participation à ces activités est un engagement afin d'équilibrer et de gérer au mieux les effectifs dans chaque atelier.

Pour les *Petite section*, le temps de sieste est respecté pour tous les jours d'école ; par conséquent, cette classe ne participera pas à ces ateliers.

Les moyens, les grands, les CP et les CE1 bénéficieront de temps de relaxation, gymnastique, danse, peinture, lecture de contes, activités artistiques et manuelles, atelier culinaire, jeux de société, tennis.

Ces ateliers seront animés par des intervenants professionnels, animateurs, bénévoles « professionnels » dans leur domaine de compétence, coordonnés par une référente (Elodie ALARY à Gauriac et Emmanuelle LAPLUME à Comps), sous la responsabilité des mairies.

Le contenu des deux trimestres suivants sera communiqué dans le prochain Journal de Gauriac.

Céline COMBERTON

## Calendrier scolaire 2014 - 2015

Zone C

Académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

Rentrée des élèves	Mardi 2 septembre 2014 au matin
Vacances de la Toussaint	Du samedi 18 octobre 2014 après la classe au lundi 3 novembre 2014 au matin
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre 2014 après la classe au lundi 5 janvier 2015
Vacances d'hiver	Du samedi 14 février 2015 après la classe au lundi 2 mars 2015 au matin
Vacances de printemps	Du samedi 18 avril 2015 après la classe au lundi 4 mai 2015
Vacances d'été	A partir du samedi 4 juillet 2015 après la classe

## Les nouveaux horaires scolaires

	École de GAURIAC	École de COMPS
<b>Lundi</b>	7:30 à 8:50 Garderie - Bus vers Comps départ 8:30	7:30 à 8:30 Garderie - Bus vers Gauriac départ 8:40
	8:50 à 12:00 Enseignement	8:50 à 12:00 Enseignement
	12:00 à 13:30 Pause méridienne et cantine	12:00 à 13:30 Pause méridienne et cantine
	13:30 à 14:00 APC* ou pause méridienne	13:30 à 14:10 APC* ou pause méridienne
	14:00 à 16:20 Enseignement	14:10 à 16:30 Enseignement
	16:20 à 19:00 Garderie - Bus de Comps arrivée 16:40	16:30 à 18:30 Garderie - Bus de Gauriac arrivée 16:30
<b>Mardi</b>	7:30 à 8:50 Garderie - Bus vers Comps départ 8:30	7:30 à 8:30 Garderie - Bus vers Gauriac départ 8:40
	8:50 à 12:00 Enseignement	8:50 à 12:00 Enseignement
	12:00 à 13:30 Pause méridienne et cantine	12:00 à 13:30 Pause méridienne et cantine
	13:30 à 14:40 Activités périscolaires	13:30 à 14:45 Activités périscolaires
	14:40 à 16:20 Enseignement	14:45 à 16:30 Enseignement
	16:20 à 19:00 Garderie - Bus de Comps arrivée 16:40	16:30 à 18:30 Garderie - Bus de Gauriac arrivée 16:30
<b>Mercredi</b>	7:30 à 8:50 Garderie - Bus vers Comps départ 8:30	7:30 à 8:30 Garderie - Bus vers Gauriac départ 8:40
	8:50 à 12:10 Enseignement	8:50 à 12:00 Enseignement
	12:10 à 12:30 Garderie - Bus de Comps arrivée 12:10	12:00 à 12:30 Garderie - Bus de Gauriac arrivée 12:20
Mercredi après-midi : un <b>centre de loisirs</b> est organisé dans les locaux de l'école de Gauriac par la Communauté de communes (renseignements au 05 57 94 06 80). Le transport de Comps à Gauriac et le repas sont assurés.		
<b>Jeudi</b>	7:30 à 8:50 Garderie - Bus vers Comps départ 8:30	7:30 à 8:30 Garderie - Bus vers Gauriac départ 8:40
	8:50 à 12:00 Enseignement	8:50 à 12:00 Enseignement
	12:00 à 13:30 Pause méridienne et cantine	12:00 à 13:30 Pause méridienne et cantine
	13:30 à 14:40 APC* ou pause méridienne	13:30 à 14:10 APC* ou pause méridienne
	14:40 à 16:20 Enseignement	14:10 à 16:30 Enseignement
	16:20 à 19:00 Garderie - Bus de Comps arrivée 16:40	16:30 à 18:30 Garderie - Bus de Gauriac arrivée 16:30
<b>Vendredi</b>	7:30 à 8:50 Garderie - Bus vers Comps départ 8:30	7:30 à 8:30 Garderie - Bus vers Gauriac départ 8:40
	8:50 à 12:00 Enseignement	8:50 à 12:00 Enseignement
	12:00 à 13:30 Pause méridienne et cantine	12:00 à 13:30 Pause méridienne et cantine
	13:30 à 15:10 Enseignement	13:30 à 15:15 Enseignement
	15:10 à 16:20 Activités périscolaires	15:15 à 16:30 Activités périscolaires
	16:20 à 19:00 Garderie - Bus de Comps arrivée 16:40	16:30 à 18:30 Garderie - Bus de Gauriac arrivée 16:30

\* Activités pédagogiques complémentaires (soutien personnalisé aux élèves en difficulté).



Le jeudi 3 juillet à La Gabare, une réunion d'information animée par les communes de Comps et de Gauriac a permis aux familles de s'informer sur les nouveaux rythmes scolaires.

### ÉTAT CIVIL

2E TRIMESTRE 2014

#### NAISSANCES

**Adam Pierre Romuald Victor BORIE**

Le 24 avril 2014 à Blaye

#### MARIAGES

**Bisera GONDEVSKA et Manuel METAYER**

le 17 mai 2014

**Rachel, Virginie, BLANC et Nicolas, Marc BOUET**

le 7 juin 2014

**Tiffany ETCHEGOIN et Gaël Raymond GRANTERAL**

Le 21 juin 2014

#### DÉCÈS

**Guy Martin André COUDERC**  
le 28 avril 2014 à AMBES

**Didier Patrick CHAMPION**  
le 31 mai 2014 LIBOURNE

Tout sur Gauriac [www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

## Réforme territoriale Les communes en danger

**L**e gouvernement, dans la lignée de ses prédécesseurs, présente au Parlement un projet de loi portant sur la « nouvelle organisation territoriale de la République » qui transférera loin de notre commune de nombreuses décisions qui nous concernent tous.

Mais si une telle réforme est nécessaire, elle ne doit pas s'en prendre prioritairement au monde rural, déjà largement pénalisé. Elle doit respecter notre Constitution et les trois niveaux de collectivités que sont les communes, les départements et les régions.

Avec l'Association des maires ruraux de France, nous soutenons le principe d'une démocratie de proximité autour de la cellule de base de la République. Nous dénonçons la campagne mensongère menée au plus haut niveau pour faire croire à nos concitoyens qu'ils gagneraient à perdre leurs services publics locaux.

L'objectif de la réforme vise à anéantir le niveau de proximité et concentrer pouvoirs et moyens plus loin de là où vivent nos concitoyens en donnant la priorité aux projets les plus importants liés aux métropoles. Cette réforme amplifie l'opposition entre villes et campagne et ne répond pas à l'enjeu d'un effort significatif en matière d'équité.

Ce texte, s'il était adopté en l'état, affaiblirait considérablement le rôle du maire et des élus du conseil municipal en asséchant nos ressources et en transférant ailleurs des compétences, sans l'accord des élus, représentants du peuple. Si nous sommes favorables au renforcement de l'intercommunalité, c'est à la condition que les élus de nos villages y soient associés et approuvent ces changements.

Ce texte supprimerait à terme les services du Conseil général. Le département est l'interlocuteur le plus direct des communes rurales grâce à son rôle en matière de soutien aux services publics de proximité. Rien dans ce qui est écrit, rien dans l'état des finances locales ne permet de penser que ces services pourraient être rendus par d'autres collectivités ou notre intercommunalité.

Si le département était supprimé, les conséquences seront immédiates et dramatiques sur l'aide sociale, les subventions au monde associatif, sur les investissements des routes, les collèges, etc... Or, transférer les compétences du Département à la Région, lointaine, où siègent du fait du mode de scrutin, des élus et une administration « hors sol ».

La démarche de notre conseil municipal n'est pas isolée.

Elle est associée solidairement à la démarche des élus de toute la France.

Aussi, nous appelons tous les habitants, les associations, les représentants du monde économique, social, de la santé de notre commune à s'informer sur ce projet et prendre conscience des conséquences d'une telle loi.

Le Conseil municipal

## Adieu de la marchande de crevettes

Mary Annette MAGOT-POUGET, s'est éteinte le 3 mars dernier ; elle avait 94 ans.

Elle était et restera pour les Gauriacais et les amis du fleuve celle qui régalaient les chalands, elle exerçait le métier de marchande de « chevrettes » (1).

Approvisionnée par son mari Guy, Robespierre POUGET, ses frères Jeannot et Pierrot, le dernier pêcheur de Gau-



riac, c'était, installée dans son jardin, face au fleuve, qu'elle recevait les clients habituels, les promeneurs, les gourmets qui s'arrêtaient pour acheter le ou les verres traditionnels du petit crustacé parfumé à l'anis et au fenouil. Le verre était en effet la mesure officielle. Annette recueillait au cours de gentilles palabres les informations du village et des alentours ; toujours souriante et affable, elle avait pour chacun un petit mot chaleureux.

Discrète sur sa vie, elle gardait en mémoire la fierté et le souvenir de sa famille. Son grand-père, Jean Magot, né à Mouleydier (24) le 19 mars 1842, marin, était venu chercher fortune sur la « rivière espérance ». Annette est la fille d'Etienne lui aussi marin et pêcheur. Elle évoquait la belle époque du fleuve durant laquelle elle aidait sa mère à préparer le caviar. Elle se rendait alors au peyrat, lieu d'accostage des pêcheurs, avec des paniers. L'esturgeon était saigné à la queue, on l'ouvrait à « l'emboulie » et les œufs, « rabes », étaient ôtés précautionneusement puis préparés avec soin. Couleur jais, très ferme, mis en boîte, le caviar était expédié à Paris pour la gloire de la célèbre Maison Prunier. Grâce aux pêches miraculeuses de son mari, elle était fière d'avoir pu élever dignement leurs enfants.

Pour répondre à la demande de certains pêcheurs, disait-elle, J. Chaban-Delmas a fait reculer la fermeture de la pêche... ce fut le début de la fin de l'âge d'or,

Les vicissitudes de la vie ne l'ont guère épargnée, (son mari décédé, ses deux fils Joël et Philippe prématurément disparus), résignée, très entourée de sa fille Maryse, de son gendre Francis, de ses belles-filles et des petits enfants, elle eut une fin paisible.

(1) Crevette ou chevrettes comme l'on disait en occitan de Haute Gironde

Jean Guy BERTAUD

## Budget communal

# Les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers versés par l'État aux communes et aux intercommunalités sont appelés à diminuer, à l'échelle nationale, de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017. Cela représente une diminution de 30% des dotations de l'État qui vient s'ajouter aux restrictions budgétaires de ces dernières années.

A Gauriac cela se traduit déjà notamment par :

- une absence de l'État dans le financement de la rénovation des peintures de l'église. Concernant cette action on observe que le département, lui aussi touché, ne confirme toujours pas les subventions convenues pour trois des quatre tranches de travaux ;

- une disparition totale des subventions de l'État pour les travaux de voirie ;

- une diminution sensible et constante de la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État aux communes. Elle est pourtant destinée à compenser les taxes auparavant perçues par les communes et qui le sont maintenant par l'État.

À cela viennent régulièrement s'ajouter de nouvelles dépenses et des transferts de charges imposés par l'État aux communes. Pour ne citer que quelques exemples :

- la multiplication des normes auxquelles les communes sont soumises (près de 400 000 !) qui imposent chaque année de nouveaux travaux et en augmentent le coût ;

- les transferts toujours plus nombreux de charges de l'État vers les

communes. Parmi les prochains en date, l'instruction des dossiers d'urbanisme qui nécessitera le recrutement de nouveaux agents et de nouveaux frais administratifs ;

- la réforme des rythmes scolaires qui coûtera à notre commune au moins 15 000 euros par an en année pleine.

Quels que soient les efforts entrepris depuis de nombreuses années pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action de la Commune, nous ne pourrions pas absorber durablement une contraction aussi violente de nos ressources. La seule alternative sera alors de procéder à des arbitrages douloureux affectant le fonctionnement communal et l'investissement ou bien d'augmenter la pression fiscale, ce que nous ne souhaitons pas.

Les coupes sombres dans l'investissement communal seront autant d'investissements en moins et donc autant de travail en moins pour les entreprises. Cela ne fera qu'aggraver les difficultés économiques et donc les ressources de l'État.

Il est temps de sortir de ce cercle vicieux où chaque mesure prise par l'État ne fait qu'aggraver la situation ce qui entraîne de nouvelles mesures. C'est pour cela que l'Association des maires de France demande :

- le réexamen du plan de réduction des dotations de l'État ;

- l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense ;

- la réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Raymond RODRIGUEZ

## Prévention routière

# Devenez intervenant départemental

Le programme « **AGIR pour la sécurité routière** » consiste à rassembler tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans des actions concrètes de prévention.

Placé sous la responsabilité du Préfet, assisté de son Chef de Projet sécurité routière, la mise en œuvre est confiée au Coordinateur sécurité routière.

Ses actions de sensibilisation s'appuient sur un réseau de volontaires : les intervenants départementaux de Sécurité routière (IDSR) qui peuvent être toute personne désireuse de s'investir.

Les actions proposées aux IDSR sont limitées en nombre et concentrées sur des objectifs précis et cohérents avec les enjeux du document général d'orientation.

Si vous êtes intéressé(e), ou si vous désirez des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au :

Coordinateur sécurité Routière  
Missions Sécurité Routière  
Préfecture de la Gironde  
Esplanade Charles de Gaulle  
CS 41397  
33077 BORDEAUX cedex  
Tel : 06 89 96 57 33  
Courriel :  
georges.soulas@gironde.gouv.fr

Tout  
sur Gauriac  
[www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

### Élections européennes

## Résultats du scrutin du 25 mai 2014

Inscrits : 654

Votants : 302 (46,2%) - Blancs : 9 - Exprimés : 291 - Nuls : 2

**Sandra TORREMOCHA** *Lutte ouvrière* : 2 (0,07%) - **Louis ALIOT** *Front national* : 81 (27,84%) - **Robert ROCHEFORT** *UDI-MoDem* : 17 (5,84%) - **Philippe MARTY** *Nous Citoyens* : 1 (0,03%) - **Jean-Luc MÉLENCHON** *Front de gauche* : 40 (13,74%) - **Éric MAHUET** *Parti pirate* : 1 (0,03%) - **Philippe POUTOU** *Nouveau Parti anticapitaliste* : 1 (0,03%) - **Virginie ROZIERE** *Parti socialiste-PRG* : 36 (12,37%) - **José BOVÉ** *Europe Écologie Les Verts* : 37 (12,71%) - **Michèle ALLIOT-MARIE** *UMP* : 49 (16,84%) - **Joseph BOUSSION** *Nouvelle donne* : 8 (2,75%) - **Francis LENNE** *Parti du vote blanc* : 1 (0,03%) - **Régis CHAMAGNE** *Union populaire républicaine* : 1 (0,03%) - **Jean-Claude MARTINEZ** *Parti chrétien-démocrate* : 3 (1,03%) - **Pascal LESELLIER** *Debout la République* : 12 (4,12%) - **Monique JUY** *Europe Démocratie Espéranto* : 1 (0,03%)

Les 9 autres listes n'ont recueilli aucun suffrage.

### Amélioration de l'habitat ancien

## L'OPAH se poursuit jusqu'en 2016

Pilotée par le Pays de la Haute Gironde et les Communautés de Communes du Canton de Bourg, Blaye, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Savin et Saint-Ciers-sur-Gironde, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet d'obtenir des subventions pour les propriétaires souhaitant rénover leur logement.

Les propriétaires occupants ou ceux désirant rénover un logement locatif peuvent obtenir (sous conditions) des aides financières pour réaliser des travaux d'isolation, de remplacement de chauffage, de réfection d'électricité, de toiture...

Pour plus de renseignements contacter Aurèle SEIGNON animateur OPAH au 06 75 09 29, il pourra vous conseiller sur toutes les aides financières disponibles.

**Permanence tous les lundis de 9h à 12h à la Maison des Services au Public de Bourg.**



### Le petit flâneur

couvrir une vitrine entièrement réaménagée. Je me suis dit, mais alors que s'est-il passé ? Sur la petite place les vieux trophées des vainqueurs sportifs du passé venaient de disparaître. En me rapprochant j'ai pu apercevoir qu'une nouvelle boutique de vente de vins venait de naître. Mais alors c'est formidable, notre joli petit bourg vient de s'enrichir d'un nouveau commerce !

**E**n quittant la boulangerie-pâtisserie pour prendre un petit café au bien sympathique bistrot du village, qui vient tous deux de changer de propriétaire, j'ai eu la surprise de dé-

**Tout sur  
Gauriac  
[www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)**



## Bientôt les bacs jaunes à Gauriac

Au cours du quatrième trimestre 2014 le SMICVAL distribuera les bacs jaunes, destinés à remplacer les poches jaunes, et les cartes d'accès aux déchèteries sur le canton de Bourg. Les modalités de cette mise à disposition seront communiquées en détail dans le prochain *Journal de Gauriac*.

## Un nouveau Pôle environnement

Depuis le 5 mars dernier le SMICVAL accueille les usagers sur le nouveau Pôle environnement de Saint Girons d'Aigevives, 8 Côte rôtie, lors des permanences organisées tous les **mercredis et vendredis de 14 h à 17 h**.

Vous pouvez vous y présenter, **muni d'un justificatif de domicile**, afin de :

- vous équiper d'un bac de collecte ;
- vous procurer une carte d'accès aux déchetteries (ne concerne pas encore Gauriac) ;
- acheter du compost : petite remorque (environ 200 kg) : 5 € TTC puis tarif progressif.

### Sensibilisation au compostage

Des sessions de formation sont organisées par le SMICVAL. Les dates et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site dédié à la prévention [www.stop-dechets.fr](http://www.stop-dechets.fr).

## **Animaux errants ou en état de divagation Attention à la fourrière**

Depuis le début du printemps plusieurs signalements d'animaux errants ont été faits auprès de la mairie. L'un d'entre eux a déjà entraîné l'intervention de la fourrière pour procéder à la capture d'un chien. Ces interventions vont se multiplier.

### **Qu'est-ce qu'un animal errant ou en état de divagation ?**

Cette notion est appréhendée différemment selon qu'il s'agit d'un chien ou d'un chat.

Est considéré comme en état de divagation tout **chien** qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Est considéré comme en état de divagation tout **chat** non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la

voie publique ou sur la propriété d'autrui.

### **Le maire est habilité pour mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux**

Il peut notamment prescrire que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune soient conduits à la fourrière. Ainsi, dans les semaines et les mois qui viennent nous allons devoir capturer ces animaux en plusieurs points de la commune. Afin d'éviter toute capture inopportune, les propriétaires d'animaux devront donc veiller à ce que ceux-ci demeurent en permanence sous leur contrôle.

### **Que faire si votre animal est conduit à la fourrière ?**

Les animaux ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. En cas de non paiement, le propriétaire

est passible d'une amende forfaitaire dont les modalités sont définies par décret.

À l'issue d'un délai de garde de huit jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière, le gestionnaire peut céder les animaux en vue d'adoption. Après expiration du délai de garde, si le vétérinaire en constate la nécessité, il procède à l'euthanasie de l'animal.

### **Tarifs TTC au 1er janvier 2011**

- Forfait fourrière 80 €. A partir du 8<sup>e</sup> jour ouvré et franc supplément par jour de présence de 11 € pour un chien et de 6,70 € pour un chat, sachant que toute journée commencée est due.

- Identification par puce électronique (si l'animal n'en porte pas) : 65 €

### **Ouverture**

#### **de la fourrière au public**

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30.

- Le samedi de 9 h à 12 h

### **Adresse de la fourrière**

**SARL TRANS AMIS**  
VIGNOLLES NORD OUEST  
33860 MARCILLAC  
Tél. : 05 57 64 73 30

## **Un nouvel arrêté préfectoral Traitement de la vigne au voisinage des établissements scolaires**

Un arrêté préfectoral daté du 23 juin 2014 régleme la application de produits phytosanitaires sur lesquels figurent des mentions concernant la santé publique sur les cultures hautes, comme la vigne.

Leur pulvérisation est interdite jusqu'à 50 mètres des limites des établissements scolaires pendant toute la durée les activités scolaires et périscolaires ainsi que dans les 20 minutes qui les précèdent et les suivent.

Cette interdiction s'applique à toute la parcelle limitrophe de l'établissement scolaire lorsque les conditions d'implantation et, en particulier, l'orientation des rangs de cultures, ne permettent pas une segmentation du chantier de traitement et donc le respect de la distance de 50 mètres.

Par contre elle ne s'applique pas lorsque le traitement est effectué en utilisant un pulvérisateur disposant d'un équipement assurant le confinement de la pulvérisation.

Par dérogation la distance de 50 mètres est réduite à 25 mètres lorsque le traitement est effectué avec un pulvérisateur de configuration face par face.

### **► Retour des bouteilles de gaz**

*Propriétés des fabricants, les bouteilles de gaz font l'objet d'une consignation qui permet à un utilisateur de ramener les bouteilles vides sur le point de vente pour obtenir soit une bouteille pleine, soit le remboursement de la consigne ;*

*C'est un dispositif obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces bouteilles ne doivent pas être déposées dans la benne à ferraille des déchèteries ou éliminées avec la ferraille. Le Comité français du butane et du propane propose sur son site des informations destinées aux particuliers.*

Contact [www.cfbp.fr](http://www.cfbp.fr)

### Anniversaire

## La Poste vient d'avoir 100 ans

**L**e bâtiment du bureau de La Poste de Gauriac entre dans son second siècle. Un anniversaire fêté en grande pompe. Rien n'était de trop pour mettre en évidence le bâtiment bien sûr, mais aussi le bureau de La Poste qu'il abrite depuis 1914. Jusqu'à, pour certains, revêtir les vêtements d'époque ou encore les tenues de facteurs. Tout y était, y compris une voiture de 1919.

Dès 9h00 la place de la poste, baptisée depuis peu Place de la Médoqui, a été l'objet de rencontres inhabituelles. Notre postière, que tous les clients aiment bien désigner par son prénom, a joué le jeu en revêtant elle aussi une tenue d'autrefois.



Sous le chapiteau installé à proximité, la municipalité servait toute la matinée le café et viennoiseries aux clients et invités pour l'occasion. Eh oui, avec l'entrée de



La Poste dans le champ des privatisations et de la concurrence, les usagers sont devenus des « clients ». Depuis, il faut bien dire que nous enregistrons les tracasseries. Notre bureau fait régulièrement l'objet de tentatives de déstabilisation. Fermetures totales ou partielles, programmées ou imprévues qui aboutissent à abaisser son chiffre d'affaires et donc sa rentabilité.

La sympathique manifestation a connu un beau succès. Elle s'est terminée par une intervention de Raymond RODRIGUEZ, Maire, puis du Directeur de la Poste de Blaye, Marc PELHUET avant qu'ils découvrent ensemble la plaque d'anniversaire située à l'entrée du bureau de La Poste.

Le verre de l'amitié a clôturé la matinée pendant que la MORAIN SYLVESTRE de 1919 effectuait quelques petits tours dans le village pour le grand plaisir de ses passagers. La municipalité de Gauriac remercie Davy RUBIO, Président de l'association L'AUTO-D-POTES de TAURIAC pour sa patience et sa gentillesse. Pour ceux qui voudraient faire un petit tour, elle sera à la fête de TAURIAC le premier dimanche d'août prochain.

Les enfants de l'école de Gauriac se sont associés à leur manière à cet anniversaire en exposant des objets d'autrefois à la Gabare. On pouvait y trouver d'anciens postes de radio, un vieux téléphone de cabine téléphonique, des moulins à café de l'ancien temps, un casque de guerre, etc. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que leur professeur, pour cette participation active.

Robert BALDES



## Départ à la retraite

### Jany BEDIS notre ostréiculteur

Le 15 juin dernier Monsieur BEDIS tenait pour la dernière fois son banc d'huîtres à Gauriac. Cela a été l'occasion pour la municipalité d'organiser une manifestation de sympathie qui a rassemblé de nombreux Gauriacais.

Bernadette BALDÈS, a tenu à lui manifester la reconnaissance de l'association Culture et Loisirs, dont elle est la Présidente, ainsi que celle de toute la population.



« Pour les Gauriacais vous faites partie de leur commune. Ostréiculteur, commerçant du dimanche matin, pour nous tous vous avez été bien plus que cela. Votre gentillesse, votre souci d'offrir des produits de qualité, votre assiduité en débutant devant la Poste, puis ensuite devant la Gabare, sont autant de critères qui vous ont permis d'obtenir la confiance de tout un village.

Notre association se souviendra très longtemps de votre précieux soutien. Un grand merci pour toutes ces bourriches d'huîtres offertes gracieusement au stand des journées vertes de printemps et d'automne. D'ailleurs Raymond le jardinier de France Bleu Gironde ne quittait pas la manifestation sans une petite dégustation avant de regagner Bègles.

Toute l'équipe de Culture et Loisirs vous souhaite une bonne et heureuse retraite, ainsi qu'à votre épouse. »



C'est désormais Christophe CHAGNOLEAU, ostréiculteur à La Tremblade, qui tient le banc d'huître chaque dimanche matin.

## Journal de Gauriac

### Un Comité

### de rédaction tout neuf

Deux fidèles rédacteurs du Journal de Gauriac ont souhaité ne plus faire partie de l'équipe de rédaction.

**Jeannine POUILHE**, ancien Maire, avait intégré l'équipe de rédaction dès 1995 pour ne jamais la quitter au fil des municipalités. C'est son grand âge et ses difficultés physiques qui l'ont conduite à une décision de retrait.

**Bernard CHERY** avait, lui, intégré l'équipe de rédaction en 2001. Une importante opération au printemps dernier l'éloigne maintenant souvent de Gauriac.

Tous deux animaient notamment la rubrique Loisirs avec une passion qui nous conduisait parfois à de vives discussions mais qui se terminaient toujours par un enrichissement mutuel.

**Le Conseil municipal remercie chaleureusement ces deux collaborateurs qui ont activement participé à la confection du Journal de Gauriac.**

Ce numéro 101 du Journal de Gauriac a donc été rédigé par une nouvelle équipe.

Valérie PIRRONE, élue sortante (fabrication), Michèle KLEIN (rubrique écocitoyenneté) et Armande MONTION (rubrique environnement) continueront à apporter leurs contributions.

Cette équipe reçoit le renfort de Céline COMBERTON (rédaction et fabrication), Véronique RICHARD, Hélène ARAGNOU (environnement), Jean GOURSILAUD (rubrique cuisine) et Michèle BLANC.

Enfin, un solide quatuor d'anciens élus Christiane SOU, Robert BALDES, Jean-Guy BERTAUD et Bernard BELAIR participera à la rédaction et animera la rubrique Mémoire du village.

Raymond RODRIGUEZ

## Conseil municipal Séance du 9 avril 2014

**Présents :** Raymond RODRIGUEZ, Carole GADRAT, Jean-Marie ARRIVÉ, Alain DUPOUY, Gisèle SOU, Jean-Louis GUIRAUD, Michel LECRENAIS, Jean-Christophe MARMEY, Jean GOURSILLAUD, Christian SCHMAUCH, Véronique RICHARD, Hélène ARAGNOU, Josiane BROSSARD.

**Procuration :** Céline COMBERTON à G. SOU

**Excusée :** Séverine DESCORS  
*Sauf indication contraire les décisions ont été prises à l'unanimité.*

### ► Vote des 3 taxes

Carole GADRAT

Pour 2014 le Conseil décide de ne pas modifier le taux des trois taxes par rapport à l'exercice 2013. Le produit attendu est de 255 426 €.

**Taxe d'habitation : 12,62%**

**Taxe Foncière (Bâti) : 25,04%**

**Taxe Foncière (non Bâti) : 48,28%**

### ► Budget primitif 2014

Carole GADRAT

#### *Fonctionnement*

Recettes : 771 587,36€

Dépenses : 771 587,36€

#### *Investissement*

Recettes : 468 489,12€

Dépenses : 468 489,12€

R. RODRIGUEZ signale le désinvestissement du Conseil Général sur l'aide aux communes et plus particulièrement pour Gauriac concernant le dossier de restaurations des peintures de l'église. Ces travaux ont été programmés sur 4 tranches à la demande du Conseil Général qui souhaitait étaler ses subventions sur quatre exercices. À ce jour la commune n'a bénéficié d'une subvention que pour la première. L'engagement de la commune concernant la restauration des peintures de l'église sera cependant respecté même si l'aide du Conseil général fait défaut pour la seconde tranche et peut être les sui-

vantes (tout comme celle de l'État qui ne participe à aucune des quatre tranches). Quoi qu'il en soit les dossiers de demandes de subventions sont toujours présentés.

V. RICHARD propose de faire un article dans le prochain journal de la commune afin que les Gauriacais soient au courant de cette situation. J.-C. MARMEY fait remarquer que sur le mur de l'église le panneau notifiant le financement de cette opération mentionne la participation du Conseil général pour les 4 tranches. Il est erroné.

### ► Subventions 2014

Raymond RODRIGUEZ

Compte tenu de la réglementation en vigueur sur les subventions allouées aux associations de la commune, les membres du Conseil municipal, acteurs au sein de ces structures ne participent pas au débat et au vote de la subvention allouée à leur association.

*Le tableau d'attribution des subventions aux associations est paru dans le Journal de Gauriac n° 100.*

V. RICHARD demande à quoi correspond la subvention accordée à l'association ARMVEG. Cette association finance la réfection des vitraux de l'église, plus particulièrement sur leur ouverture afin de ventiler le bâtiment. L'association peut prétendre avoir une aide plus importante que la commune dans ce cas de figure.

### ► Indemnité de Conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes

Raymond RODRIGUEZ

Suite au renouvellement général des conseils municipaux il convient de délibérer sur l'indemnité de conseil allouée par la commune au receveur municipal en poste.

Le Conseil décide de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de

conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et de lui accorder les indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires au taux de 100% par an. Celles-ci seront calculées selon les bases définies par arrêté interministériel et seront attribuées à Monsieur Raphaël SARRAZIN, Receveur municipal.

### ► Désignation du délégué élu auprès du CNAS

Raymond RODRIGUEZ

La commune est adhérente au Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales. J.-M. ARRIVÉ est désigné en tant que délégué élu de la commune auprès du CNAS.

J.-M. ARRIVÉ explique aux conseillers que le CNAS permet l'obtention de certains avantages et aides diverses pour les agents à l'image d'un comité d'entreprise.

### ► Signature de l'acte d'acquisition de terrain La Plaine

Raymond RODRIGUEZ

La signature définitive pour l'acquisition du terrain de la Plaine d'une superficie de 1 718m<sup>2</sup> pour 51 540 € a eu lieu lundi 7 avril dernier. Les frais de notaire devraient être d'environ 2 000 €. Il avait été prévu 55 000 € pour cette opération.

### ► Tour de table

Jean-Marie ARRIVÉ

- Plan de formation territorialisé 2014 dédié aux agents du territoire de Haute Gironde. L'agent affecté à l'entretien des bâtiments est inscrit pour une formation en habilitation électrique. D'autre part on contactera les agents sur les offres proposées par rapport à leur domaine d'activité. Ces formations sont de plus en plus souvent payantes malgré la cotisation obligatoire sur la masse salariale payée au CNFPT.

- Une journée d'information sur l'aménagement des rythmes scolar-

res pour les élus est prévue le 30 avril prochain de 9h00 à 16h30 à Artigues près Bordeaux. Les élus délégués au domaine scolaire y participeront et éventuellement la secrétaire du SIRP.

- Budget du SMICVAL. Le produit appelé auprès des Communautés de communes adhérentes s'établit à hauteur de 21 533 833 €. L'évolution du produit total entre 2013 et 2014 est de + 2,9%. La population augmente de 0,83% sur le territoire du SMICVAL. La prise en compte du dernier recensement permet d'établir le coût moyen du service à 107,94 € par habitant, contre 107,40€ l'an dernier. Le montant moyen de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOM) payé par foyer devrait être légèrement supérieur à 2 € par rapport à 2013, pour un montant prévu de 217€. Ces montants doivent être considérés de manière globale ils ne tiennent pas compte de la diversité des situations particulières des communes.

#### Alain DUPOUY

- Demande si une réponse est connue pour la participation des élus en charge de l'urbanisme pour les rencontres professionnelles des services d'urbanisme organisées par la délégation Aquitaine du CNFPT le mardi 13 mai prochain. Non répond R. RODRIGUEZ mais la question a été posée au CNFPT.

- Fait circuler un document conseil de l'INPES sur les mesures à prendre avant et après inondations qu'il propose de distribuer aux habitants de la route de la Corniche de la Gironde.

## Conseil municipal Séance du 28 mai 2014

**Présents :** Raymond RODRIGUEZ, Carole GADRAT, Jean-Marie ARRIVÉ, Alain DUPOUY, Gisèle SOU, Michel LECRENAIS, Céline COMBERTON, Séverine DESCORS, Jean GOURSILLAUD, Christian SCHMAUCH, Véronique

RICHARD, Hélène ARAGNOU, Josiane BROSSARD.

**Procurations :** Jean-Louis GUIRAUD à A. DUPOUY, Jean-Christophe MARMEY à M. LECRENAIS.

*Sauf indication contraire les décisions ont été prises à l'unanimité.*

#### ► Renouvellement de la commission communale des impôts directs de la commune Raymond RODRIGUEZ

Cette commission obligatoire a pour objet d'établir les bases d'imposition (hors locaux commerciaux) à partir desquelles les impôts sont calculés.

La durée du mandat de ses membres est la même que celle du mandat du conseil municipal et de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux. Les 6 commissaires titulaires (dont un habitant hors commune) et les 6 commissaires suppléants (dont un habitant hors commune) sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables Gauriacais en nombre double dressée par le conseil municipal.

**Titulaires :** Alain DUPOUY, Robert BALDÈS, Christiane SOU, Lionel LORENTE, Albert SIMON, Bernadette BEN LAHOUCINE, Jean-Marie ARRIVÉ, Gérard MARCHANT, Marcelle BLANC, Marie-Joëlle MELI.

**Titulaires hors commune :** Marie-Agnès BRETON, Geneviève SERRES.

**Suppléants :** Josiane BROSSARD, Claude DEJOUÉ, Jean GOURSILLAUD, Christian SCHMAUCH, Bernard BELAIR, Jean-Louis GUIRAUD, Gisèle SOU, Jean-Michel METAYER, Claude LAVILLE, Francis MONTION.

**Suppléants hors commune :** Françoise BOUNAUD, Bernard GRIMARD.

#### ► Désignation de 4 commissaires auprès de la commission intercommunale des impôts directs de la CdC du canton de Bourg

Raymond RODRIGUEZ

Cette commission obligatoire a pour objet d'établir les bases d'imposition des locaux commerciaux à partir desquelles les impôts sont calculés. Composée de 10 titulaires et de 10 suppléants elle est désignée sur le même principe que la commission communale.

Le conseil propose en tant que délégués auprès de la CCDI de Bourg : Christiane SOU, Albert SIMON, Véronique RICHARD, Robert BALDÈS.

#### ► Autorisation générale et permanente de poursuites au comptable public pour le recouvrement de créances

Raymond RODRIGUEZ

Suite au renouvellement des conseils municipaux le Conseil délivre au comptable public de la trésorerie de Bourg une autorisation générale et permanente de poursuites pour le recouvrement des produits locaux.

#### ► Remplacement de la déléguée suppléante du conseil municipal auprès du SIRP

Raymond RODRIGUEZ

Le conseil désigne Céline COMBERTON en tant que déléguée auprès du SIRP en remplacement de Gisèle SOU.

#### ► Autorisation de signer la convention avec le festival des chantiers théâtre de Blaye

Raymond RODRIGUEZ

Dans le cadre du Festival des Chantiers Théâtres de Blaye et de l'Estuaire, une représentation est prévue sous le partenariat de la commune. Le thème retenu est l'estuaire. Il est demandé une participation financière à la commune qui est pla-

fournée à 600 €.

*Gisèle SOU, devant quitter la séance, donne procuration à Christian SCHMAUCH.*

## ► Autorisation de lancer l'appel d'offre et de signer le marché (MAPA) pour la chaudière de l'école

Alain DUPOUY

Il s'agit de renforcer l'isolation et de changer le système de chauffage de l'école primaire de la commune. Toutes les études étant réalisées et les subventions demandées étant accordées, le Conseil autorise le Maire à lancer l'appel d'offre selon la procédure adaptée (MAPA) et à signer le marché avec le ou les titulaire(s) qui sera(ont) retenu(s).

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 80 134 € HT et les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

**C. GADRAT** demande si les travaux seront terminés pour l'entrée de l'hiver. Les délais sont courts car certains travaux ne peuvent être réalisés que pendant les vacances scolaires. Le but est de pouvoir démarrer la saison hivernale avec la nouvelle chaudière répond Alain DUPOUY.

## ► Désignations

**Commission d'accessibilité aux personnes handicapées (CdC) :** Hélène ARAGNOU titulaire, Véronique RICHARD suppléante.

**Commission locale d'évaluation des charges transférées (CdC) :** Raymond RODRIGUEZ titulaire, et Carole GADRAT suppléante.

**Association Etienne Lucas :** Jean GOURISLLAUD. Cette l'association gère les repas de la Résidence pour personnes âgées (RPA) de Pugnac.

**Élu référent à la sécurité routière :** Jean-Christophe MARMEY

## ► Plan Particulier d'Intervention et exercices d'alerte liés à

## la présence de la Centrale nucléaire du Blayais

Suite au courrier du Collectif Interassociatif du Blayais du 5 mai 2014, attirant l'attention sur le Plan Particulier d'Intervention (PPI) défini par arrêté du Préfet, R. RODRIGUEZ fait lecture du courrier qui sera adressé aux Préfets de Gironde et de Charente Maritime. Une copie pour information sera transmise au Collectif Interassociatif du Blayais.

**Vote : 13 pour et 2 abstentions.**

### **Dans une réponse en date du 6 juin le Préfet de la Gironde indique en substance :**

- le périmètre du PPI s'inscrit dans une démarche nationale ;
- la prise de comprimés d'iode n'est pas la seule réponse possible ;
- aucun exercice n'est programmé cette année.

## ► Affaire Vella/Commune de Gauriac

R. RODRIGUEZ présente un rapide historique de l'affaire qui oppose Mme Vella à la Commune de Gauriac, plus particulièrement à l'attention des nouveaux élus qui ne connaissent pas le dossier.

Début 2011 Mme VELLA a souhaité faire borner son terrain (parcelle AB 487) qui jouxte des terrains appartenant à la commune. Il a alors été fait appel au cabinet OGEO qui a réalisé un bornage entraînant la disparition d'une partie du chemin rural n°3.

La commune n'a pas accepté ce bornage car elle ne souhaitait pas se dessaisir sans preuves d'un bien qui apparaissait comme communal. Cela a conduit Mme VELLA à tenter un recours devant le Tribunal de Grande instance de Libourne. Ce dernier a alors désigné un expert qui, dans un premier temps, a donné raison à la commune puis, dans un deuxième temps et à la suite d'un complément d'expertise, a donné raison à Mme VELLA qui revendiquait le terrain litigieux.

Le Tribunal de grande instance de Libourne a, dans un jugement en date du 30 avril 2014, validé la deuxième interprétation de l'expert. Après débat, le Conseil ne souhaite pas faire appel de ce jugement.

Il en résulte que la commune supportera les dépens et les frais d'expertise à l'exclusion des frais d'implantation des bornes qui seront partagés entre les deux parties. ■

### **Plan Particulier d'Intervention et exercices d'alerte liés à la présence de la Centrale nucléaire du Blayais**

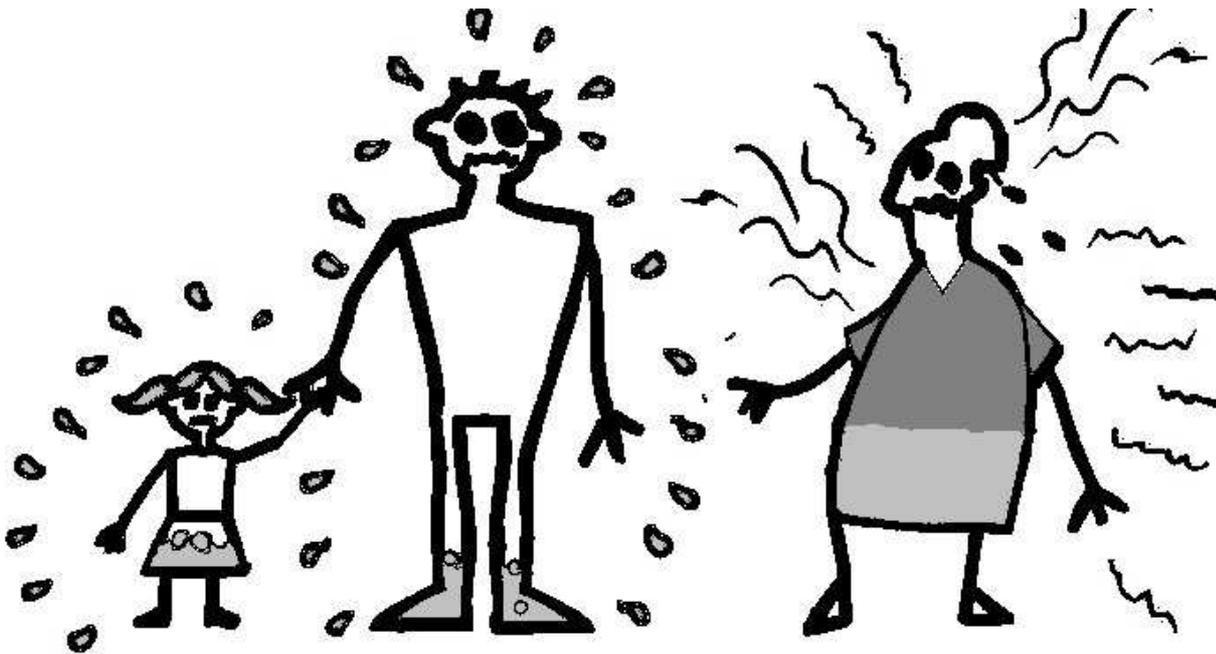
#### **Courrier adressé au Préfets de Gironde et de Charente maritime**

Le Plan Particulier d'Intervention qui définit les mesures de protection en cas d'accident nucléaire à la centrale du Blayais restreint les mesures de protection à une zone de 10 kilomètres autour de celle-ci. Située à 20 kilomètres de la centrale, la commune de Gauriac se trouve donc à l'extérieur de ce périmètre.

Or, à la suite de l'accident de Fukushima le périmètre de 10 kilomètres apparaît manifestement insuffisant aux yeux de la population d'autant que celle-ci est exclue des exercices de crise. Cet état de fait participe à entretenir une inquiétude vis-à-vis de l'énergie nucléaire et laisse supposer que l'État sous-estime le risque lié à son exploitation.

Compte tenu de ces éléments et connaissant l'attachement que vous portez à la sécurité de la population je vous demande :

- une extension du périmètre du PPI de manière à y englober la commune de Gauriac, ce qui permettrait notamment une distribution préventive et gratuite de comprimés d'iode ;
- l'organisation d'un exercice de crise en grandeur réelle et dans des conditions climatiques défavorables impliquant directement les communes et les habitants.



## La canicule et nous

La santé de chacun peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies : il fait très chaud ; la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ; cela dure plusieurs jours. En 2003, 15 000 personnes sont décédées en France suite à la vague de chaleur sans précédent. La plupart étaient des personnes âgées, fragiles ou handicapées sans lien familial ou social actif dans une société de plus en plus individualiste. La solitude a malheureusement été un facteur aggravant dans de trop nombreux cas.

### Quels sont les risques liés aux fortes chaleurs ?

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. **Lorsque l'on est âgé**, le corps transpire peu et il a donc du mal à se maintenir à 37°C. C'est pourquoi la température du corps peut alors augmenter : on risque le coup de chaleur. En ce qui concerne **l'enfant et l'adulte**, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Mais, en conséquence, on perd de l'eau et on risque la déshydratation.

### Quelles sont les personnes à risque ?

Les personnes âgées de plus de 65 ans ; les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de 4 ans ; d'autres personnes sont également susceptibles d'être plus à ris-

que en période de canicule (personnes souffrant de troubles mentaux, de troubles du comportement, de perte d'autonomie, de maladies chroniques...).

### Se protéger avant

S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour **rester en contact** tous les jours avec les **personnes âgées, isolées ou fragiles**. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif. Les **personnes âgées, isolées ou handicapées** peuvent se faire connaître auprès de la mairie pour figurer sur le registre communal afin de mettre en place de mesures pour assurer un réseau d'entraide lors des périodes caniculaires.

### Se protéger pendant

#### Personnes âgées

- **Mouiller sa peau** plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ven-

tilation.

- **Boire environ 1,5 L d'eau par jour** (jus de fruits, soupe, tisane, eau gélifiée en cas de difficulté à avaler les liquides). Ne pas consommer d'alcool.

- **Manger normalement** même en l'absence de sensation de faim.

- Maintenir sa maison à l'**abri de la chaleur**. Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée. Passer plusieurs heures par jour dans un **endroit frais ou climatisé**.

- Donner de ses nouvelles à son **entourage** et ne pas hésiter à demander de l'aide à ses **voisins** dès que cela est nécessaire.

#### Enfants et adultes

- **Boire** beaucoup d'eau ; ne pas consommer d'alcool ;

- Ne pas faire d'**efforts physiques intenses** (sports, jardinage, bricolage) ;

- Ne pas rester en **plein soleil** ;

- Maintenir son habitation à l'**abri de la chaleur** ;

- Porter des **vêtements** légers amples et clairs sans oublier un **chapeau** à l'extérieur ;

- Prendre des nouvelles de son **entourage**.

Séverine DESCORS



## VTT Estuaire club de Gauriac Le trophée régional du jeune vététiste



Les 21 et 22 juin s'est déroulé, sur le site du Mugron, le Trophée régional jeune vététiste (TRJV) qui combine les trois épreuves de VTT : descente, cross, trial. Pour chacune de ces journées ce sont 130 jeunes vététistes qui ont concouru. Le club VTT de Gauriac, le plus important d'Aquitaine, s'est une fois de plus très bien placé dans les différentes épreuves. Les meilleurs iront disputer le trophée de France dans la Creuse au mois d'août prochain pour représenter l'équipe d'Aquitaine. Monsieur le Maire a remis le trophée de la Commune, représentant un vététiste, aux vainqueurs de la manifestation en catégorie cadets. Pour terminer, le verre de l'amitié a été offert aux sportifs et à leurs accompagnants par la municipalité.

Félicitations à tous ces jeunes qui enjambent régulièrement leur vélo tout terrain (VTT) pour s'entraîner et se mettre à la hauteur des compétitions à affronter. Bien entendu félicitations aussi aux animateurs qui ont en charge l'encadrement de cette jeunesse qui assurera l'avenir du club gauriacais. Un club en pleine dynamique qui compte plus de 50 enfants sur près de 120 licenciés. Enfin, un grand bravo aux organisateurs de la manifestation.

Ces deux journées ont aussi été l'occasion de rencontres et d'échanges. Raymond RODRIGUEZ, Alain DUPOUY, Jean Louis GUIRAUD ont rencontré les représentants de la Fédération de cyclisme et des dirigeants du club gauriacais. Une modification de la piste est envisagée pour améliorer le circuit VTT du Mugron. Un nouveau parcours d'obstacles pourrait être créé sur la plateforme de ce lieu magique de verdure et de rochers. Des aménagements techniques supplémentaires pour permettre aux sportifs de toujours améliorer leurs performances. C'est en même temps offrir aux compétiteurs des espaces de qualité et aux spectateurs de grands moments spectaculaires.

Durant ces deux jours ce sont plus de 300 personnes qui sont venues du Pays Basque, de Dordogne, de Charente, de Charente maritime, du Lot et Garonne et bien sûr de plusieurs localités de la Gironde. Sur le plan économique le club de VTT participe à faire connaître notre village bien au-delà de nos frontières départementales. Chaque année, les manifestations qui se déroulent à Gauriac, amènent sur notre territoire des Côtes de Bourg des consommateurs : chambres d'hôtes, restauration, vins des Côtes de Bourg.

HRB

**Z'ENERGIE**  
Association Loi 1901  
Sophro-relaxation  
Gestion du stress  
**MAIRIE**  
18, voie Romaine  
33390 ST MARTIN LACAUSSADE  
Contact: 06.24.68.43.02

Cette année encore, grâce à la municipalité de Gauriac qui a mis à la disposition de notre association la salle de la Gabare, nous avons pu proposer des séances hebdomadaires de sophro-relaxation. Un moment à soi, de détente, de bien-être, où chacun vient, à son rythme, se ressourcer et trouver l'énergie nécessaire pour vivre le quotidien avec son lot de stress et d'émotions.

À la rentrée 2014-2015, les séances reprendront le lundi 15 septembre, à partir de 19h15.

Les inscriptions se feront dès le 1er septembre au : 06 24 68 43 02. Avec la possibilité d'une séance découverte gratuite.

La présidente Simone Garcia

### Prochaine manifestation VTT au Mugron

**Dimanche  
31 août**

### 3 heures XC

Cross en individuel  
ou en équipe de deux.  
Ouvert aux pilotes nés avant 1997

### 2h XC ou 1h XC

Cross en équipe de deux  
en fonction de la catégorie.  
Ouvert aux pilotes nés entre 1998 et 2003.

#### Renseignements

[www.vttgauriac.fr](http://www.vttgauriac.fr)  
3h00XC@vttgauriac.fr

Association communale de chasse agréée

### ACCA de Gauriac



*Le cerf, roi de nos forêts*

**L**a saison 2013-2014 est derrière nous, mais nous pensons déjà à la saison prochaine en travaillant d'arrache pied pour gérer notre territoire avec les possibilités limitées qui sont les nôtres.

Le bilan de la saison passée est passable, avec deux critères importants et indéniables, qui sont la baisse du nombre de chasseurs sur la commune mais aussi au niveau national et les couloirs migratoires qui ont radicalement changé.

Il va falloir faire preuve de courage et d'obstination pour pouvoir continuer notre activité favorite. C'est pourquoi je vous invite à participer activement à la vie de votre association qui a, plus que jamais, besoin de Vous !

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le Secrétaire, J. Marc BENARD

### *Combat de coqs faisans au printemps*



#### ► Assemblée Générale de l'ACCA

L'assemblée générale s'est déroulée le 17 mai dernier en présence de notre nouveau Maire, M. RODRIGUEZ. Le point fort fût, le renouvellement d'une partie des administrateurs. Le bureau de l'ACCA a ensuite remercié les chasseurs présents par un apéritif ainsi qu'un casse-croûte improvisé en grillant quelques côtes de sanglier.

#### ► Permanences des ventes de cartes de chasse

Les permanences pour la vente des cartes se dérouleront à la mairie de Gauriac les samedis 23 et 30 août 2014 de 10h00 à 12h00.

#### ► Repas annuel des chasseurs

Le repas annuel de l'Acca aura lieu le dimanche 7 septembre à 12h00. Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour partager avec nous un très bon moment de convivialité. Attention, les places sont limitées. Renseignements et inscriptions : voir ci-dessous.

#### ► Divers

La Fédération des chasseurs de Gironde a innové en créant une chaîne de télévision Internet qui donne des informations sur la chasse dans notre département. Abonnement sur la chaîne fedechasseurs33 sur Youtube ou sur [www.chasseurs33.com](http://www.chasseurs33.com).

La Fédération des chasseurs propose des formations très intéressantes concernant la sécurité en battue ainsi que la venaison. Celles-ci sont gratuites et dispensées au siège de la Fédération (durée : 3 heures). N'hésitez pas à nous contacter pour d'autres renseignements.

#### Contacts

**M. Yves BLANC** (Président)  
06 74 28 93 28

**M. J. Marc BENARD** (Secrétaire)  
06 85 17 65 54

[accagauriac@gmail.com](mailto:accagauriac@gmail.com)

## Comité des fêtes

## 27, 28 et 29 juin : trois jours de fête

**M**algré une météo capricieuse les bons moments de la fête foraine ont pu se glisser entre les averses et parfois même profiter d'un peu de soleil. Avec 140 repas « moules frites » le samedi soir a connu un véritable succès. Il faut dire que le groupe *Mystère Daoud* a mis le feu à plusieurs reprises avec ses chansons que nous fredonnons tous. L'habituelle retraite aux flambeaux tant appréciée des enfants a précédé le magnifique feu d'artifice qui demeure le moment qui connaît la plus grande affluence pour le plaisir des yeux. Au passage félicitations à nos artificiers Gauriacais !

Le dimanche consacré plus particulièrement au vide grenier a été cette année marqué aussi par le 1<sup>er</sup> Grand prix cycliste de Gauriac qui s'est entièrement déroulé sur le territoire de la commune. Pour tous ceux qui connaissent les hameaux (Francicot - Camp Haut - Barbezieux - Peyror - Les Trois Moulins - Seillas - Descazeau - Bel Air) le circuit, d'après les coureurs, est assez physique. Pour couronner le tout les concurrents ont dû faire face au vent qui n'a pas lâché la compétition. Dès l'arrivée devant la mairie, les prix ont été remis sur le site de la fête et le verre de l'amitié offert par la municipalité. Pour clore ces deux journées le Comité des fêtes a tiré la tombola et fait 4 heureux gagnants, un jambon était en jeu.

Petit à petit la traditionnelle fête de la Saint Pierre à Gauriac reprend ses droits. Cette année avec de nombreuses attractions, auto-tamponneuses, manège pour les petits, toboggans gonflables, stands de tirs, loterie, pêche aux canards, barbe à papa, confiseries, etc. le pré de la Mayenne a rassemblé les Gauriacais pour vivre quelques instants de joie en famille et entre amis.

Pour 2015 vous pouvez d'ores et déjà annoter votre agenda. La fête du village se tiendra les 27 et 28 juin.

## Résultat du tirage de la tombola

- 1er lot, un jambon offert par la SPAR : n° 114
- 2° lot, deux repas offerts par le Pub français de Gauriac : n° 23
- 3° lot, un cadeau offert par le magasin ROSY de Blaye : n° 88
- 4° lot, un bon d'achat de 15,00 € offert par la boulangerie de Gauriac : n° 90

Gymnastique  
volontaire  
de GauriacConservez  
la santé

**L**a Gymnastique volontaire de Gauriac compte 54 adhérents de tous âges (à partir de 30 ans) et de toutes communes (Gauriac, Comps, Mombrier, Lansac, St Ciers...).

Trois cours par semaine sont encadrés par 3 moniteurs le mardi après-midi, les mardi et jeudi soir.

Le groupe est uni par la convivialité et l'amusement autour de la gymnastique et partage à ce titre de grands moments festifs. En effet, en début d'année, une galette des rois est organisée ; un repas clôt l'année, suivi d'une ballade sur l'estuaire de la Gironde, 42 adhérents sur 54 y ont participé. Chacun s'est vu offert un tee-shirt à cette occasion.

Au-delà de l'aspect jovial, la gymnastique est très bonne pour la santé.

Jean GOURSILLAUD (Président),  
Carole GHADRAT (secrétaire),  
Marie-Pierre MORISSET (trésorière) veillent au bon déroulement de ce groupe motivé et enthousiaste.

Contact : Jean GOURSILLAUD  
06.11.03.29.92  
jeangoursillaud@gmail.com

### Union sportive Gauriacaise Le tournoi mini-poussins

Le 31 mai dernier, toute la journée, le gymnase a connu un franc succès avec le tournoi de basket « mini poussins ». Sept équipes se sont rencontrées. IZON 1 – IZON 2 – SAINT LOUIS DE MONTFERRAND 1 – SAINT LOUIS DE MONTFERRAND 2 – CARBON BLANC 1 – GAURIAC 1 – GAURIAC 2

Pour terminer le tournoi, Pascale BAUDOIN, Présidente de l'USG et Gisèle SOU, Maire adjointe, ont remis les trophées aux équipes participantes et des médailles offertes par la commune à chaque jeune basketteur. En cette fin d'année sportive il ne faut pas oublier de remercier Aurélien CHEVRAUD, l'entraîneur de la CdC du canton de BOURG pour son action précieuse auprès de



notre jeunesse. À la rentrée les entraînements reprendront les mercredis après-midi et une journée porte ouverte sera organisée pour permettre à de nouveaux jeunes de découvrir le basket à GAURIAC. Au préalable une information sera diffusée dans les écoles du canton.

Avec 32 licenciés pour l'année qui vient de se terminer et une équipe encadrante de qualité on peut dire que l'USG est actuellement sur un nouveau départ. Une nouvelle dynamique qui se met petit à petit en place. Alors bon vent à l'USG ! Félicitations à toutes et à tous.

### Culture et Loisirs Sortie du 14 juin 2014

Le bus était complet et la visite d'AUBETERRE SUR DRONNE et de CHALAIS a été une véritable réussite tant au plan culturel que sur celui de la détente au cours d'une belle

journée ensoleillée.

Nous avons apprécié cette église monolithe creusée à même la falaise surplombant le magnifique village d'Aubeterre sur Dronne. Sa construction a débuté au VIII<sup>e</sup> siècle, puis elle a connu un important agrandissement au 12<sup>e</sup> siècle. La visite du village, merveilleusement animée par un guide passionné, a été un grand moment de découverte de la vie des femmes et des hommes au

fil des siècles. Malgré les nombreux conflits qui n'ont pas épargné les vies humaines et les constructions, Aubeterre a su préserver et mettre en valeur le témoignage du passé. Une richesse, un patrimoine qui méritent le déplacement. Ce n'est pas pour rien qu'il a reçu le label de « Plus beau village de France ».

Après le déjeuner pris au château de Chalais, appartenant à Yves LECOQ depuis 2011, nous avons visité l'immense bâtisse en cours de restauration. Pour la petite histoire les travaux de toiture s'élèvent à un peu plus de 2 millions d'euros. L'intérieur du château est loin d'être entièrement restauré, mais un guide bénévole nous a fait partager la vie du château construit au XI<sup>e</sup> siècle puis rebâti au XVI<sup>e</sup> suite à son démantèlement un mois avant la bataille de Castillon.

La prochaine sortie est en cours de réflexion.

HRB





Allain et Mathilde Maumont ont su tirer parti de ces conditions de travail. En dix ans, ils ont signé huit créations, de la magie théâtralisée jusqu'à « Tangoon » leur dernière pièce. Ils écrivent personnellement leurs textes et sont autonomes au niveau de leur matériel.

Ces dix ans ont été riches avec pas moins de 390 représentations en Gironde et au-delà et environ 40 000 spectateurs. Et c'est avec un nouveau site Internet,

[www.compagnie-imagine.org](http://www.compagnie-imagine.org), et une soirée dédié à ses partenaires que la compagnie Imagine a fêté ses dix ans à la Gabare. Après un passage par l'Allemagne et la Belgique la compagnie poursuivra ses aventures théâtrales aux Scènes d'été 2014 avec « Tangoon ».

## J'ai dix ans...

Voici 10 ans maintenant que la compagnie Imagine est née de la rencontre entre David Allain et Mathilde Maumont du côté de Sainte-Foy-la-Grande. Deux ans plus tard, en avril 2006, les comédiens avaient fait leurs valises pour venir s'installer du côté de Bourg emportant avec eux leurs projets théâtraux. Dès le mois de septembre de cette même année, la compagnie s'implique dans le Bourgeais en créant des ateliers pour adultes et enfants :

un atelier théâtre amateurs ;

un atelier théâtre (devoirs aidés à Lansac et Yvrac) ;

Des spectacles professionnels tels que ceux présentés aux Scènes d'été du Conseil général.

« Être ici nous permet de

*faire des actions sur le territoire et de travailler avec les gens locaux, c'est toujours ce que nous avons voulu, explique David Allain. C'est un avantage d'être en milieu rural dans le sens où les élus sont abordables et qu'ils mettent à notre disposition leurs salles des fêtes ».* Ce fut le cas de la commune de Gauriac où la compagnie siège désormais. David

## Tangoon À voir absolument !



## Repas de quartier Camp Haut le 21 juin

Désormais traditionnel, ce repas de quartier est l'occasion de se rencontrer ou, tout simplement, de faire connaissance entre voisins. Chacun apporte un plat et c'est toujours un beau moment de convivialité.

Le repas du Sartre aura lieu le 21 septembre.

Alors, organisez le vôtre.

### Association du Port de Roque de Thau

## Retour sur la fête de la lamproie

C'est sous un beau soleil de début d'été que le Conservatoire de l'estuaire avait invité l'association Port de Roque de Thau à organiser un week-end festif les 17 et 18 Mai dernier sur le port, dans le cadre du mois des Journées estuariennes 2014.

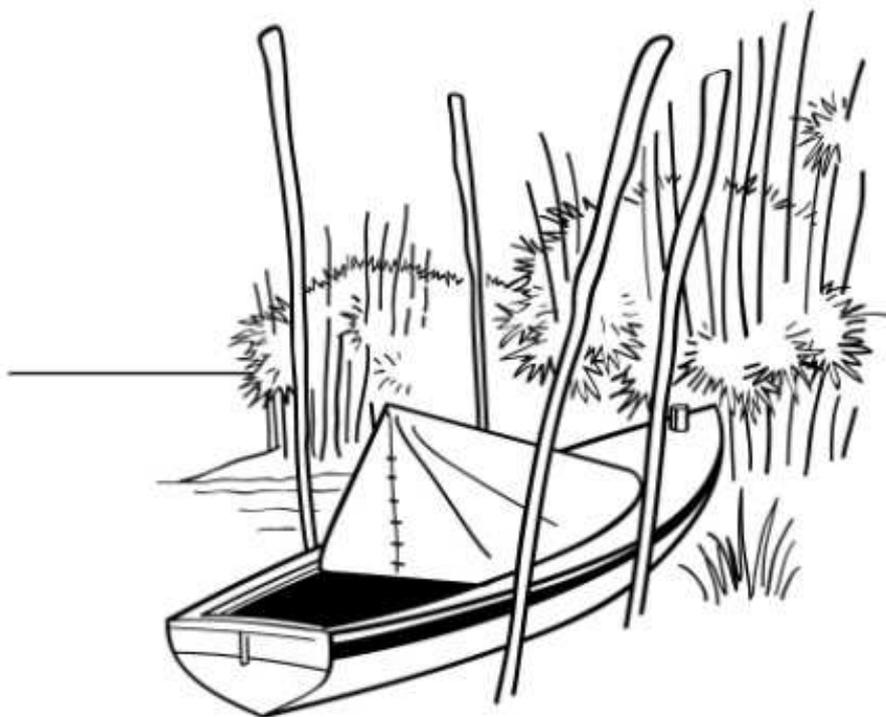
La fine équipe dirigeante, associée une nouvelle fois à de valeureux bénévoles venus en nombre, a animé ces deux jours autour du thème de la lamproie et du fleuve ; c'est ainsi que le public nombreux a pu découvrir différents stands et ateliers relatant successivement :

- l'histoire de l'estuaire grâce au Conservatoire et au Club nautique de Plagne ;

- l'exploitation traditionnelle et moderne du fleuve par les activités de promenade (Cœur d'estuaire) ou de pêche (Conserverie Garde et guide de pêche Master guide) ;

- les publications littéraires historiques (Mme Cocula), touristiques (Mme et M. Racinais) et divers autres écrits repris par la librairie Jauré Rudel de Blaye.

Mais c'est peut être autour du stand de cuisine de la lamproie à la



bordelaise que les promeneurs ont retrouvé les valeurs associatives qui rayonnent sur les bords de ce si joli port : 9 équipes de cuisinier(e)s ont accepté pendant 72 h de montrer et d'expliquer ce qu'est cette fameuse recette traditionnelle ; les ingrédients de base, lamproies du pêcheur Delmas de Mombrier et poireaux, étaient fournis par l'association Port de Roque de Thau et le vin offert par

la Maison des vins des Côtes de Bourg ; loin de l'idée du concours, nos mirlitons ont concocté la recette de leur famille, retrouvant le plaisir intergénérationnel d'offrir un repas d'exception aux promeneurs du dimanche. Ils ont pu aussi échanger avec les visiteurs curieux, sur la technicité de ce plat et les petits secrets qui l'accompagnent.

Les deux journées se sont écoulées calmement, bercées par ce fleuve impassible tantôt réveillé par les déambulations mythiques de Michel Laffargue, par les rythmes folkloriques des Ballerits saintongeais ou les élucubrations nautiques du Club nautique de Bourg. Nous garderons aussi dans nos yeux le spectacle nocturne du port mis en lumières le samedi soir et dans nos cœurs, une belle idée de week-end à la campagne, près de chez nous, près de notre quotidien et de son Histoire.

Laurence.  
Pour l'association  
du Port de Roque de Thau



## L'Écho des Parents

## Bientôt l'assemblée générale

L'Écho des Parents est une association constituée principalement de parents d'élèves des écoles de Comps et Gauriac.

Nous organisons des manifestations de rencontres sur le thème de la convivialité : Halloween, arbre de Noël, Carnaval, ainsi que des bourses aux vêtements et un loto, dans le but de récolter de l'argent pour soutenir les deux écoles dans leurs projets scolaires.

Nous coordonnons également des ateliers appelés *Enfantastiques*, qui se déroulent tous les jeudis après l'école de 16h20 à 17h45 (hors vacances scolaires et jours fériés).

Les enfants inscrits de l'école Gauriac sont conduits à la Gabarre où ils pratiquent des activités (zumba, gym, jeux collectifs, jeux de sociétés, ateliers créatif, lecture...), avec la participation de l'association Just Dance.

Les enfants inscrits de l'école de Comps sont conduits à la salle polyvalente et pratiquent également ces activités, avec la participation de l'association Zumba Magguy.

Le bureau est actuellement composé de :

Présidente : Cécile BEAUPUITZ

Trésorière : Céline COMBERTON

Secrétaire :

Anne-Aymone MÉCHIN

Suite à la reprise de leurs activités professionnelles respectives de ses 3 mamans, le bureau sera renouvelé lors d'une assemblée générale qui se déroulera à la prochaine rentrée scolaire.

Si vous souhaitez participer bénévolement à une ou plusieurs manifestations, venir partager des moments uniques avec les enfants, n'hésitez pas à nous contacter.

lechodesparents@live.fr

Facebook :

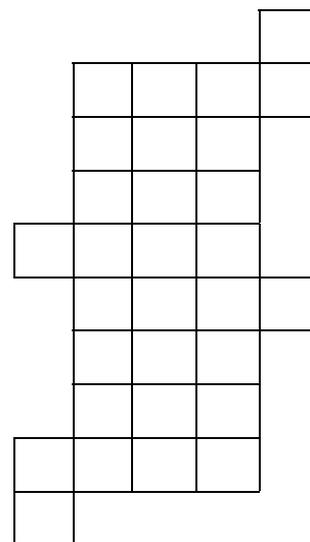
Écho Des Parents GauriacComps

## Le jeu

Solutions en page 16

## Carrelage à découper

Découpez la surface en cinq parties identiques... sans couper les petits carrés, bien entendu !



## Haute Gironde images numériques

## La passion photo

H.G.I.N. est un collectif de 43 amateurs de photographie basé à Gauriac en Haute Gironde. Sa particularité est de regrouper des professionnels et des amateurs au sein d'une même structure, dans un échange transversal de compétences et d'expériences.

Le groupe est soudé par la passion de la photographie mais aussi par la convivialité et la sympathie.

H.G.I.N. consacre une part importante de son activité pour sensibiliser les jeunes à la photographie artistique. Le groupe "jeunes" de HGIN a remporté les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix des concours nationaux de la Fédération photographique de France pendant 3 ans.

Outre des activités de prise de vue en studio ou en extérieur, H.G.I.N. oriente ses ateliers vers la postproduction et l'édition numérique : une réelle éducation à la photographie.

Des expositions massives et publiques concluent généralement ces travaux avec succès.

Site internet : <http://hautegirondemagnum.wix.com/hgin>

Contact : [hgin@hgin.fr](mailto:hgin@hgin.fr)

## Bordeaux longskate club

## Le Rigalet en roues libres

Depuis 4 ans, c'est devenu une habitude. Deux ou trois fois par an les *skaters* du BLC viennent dévaler la route du Fleuve à plus de 70 km/h. Frissons garantis pour les spectateurs !

Ils étaient parmi nous les 26 et 27 avril derniers et ont promis de revenir en octobre.



Chantiers Théâtre  
de Blaye et de l'Estuaire

Les comédies  
de l'estuaire

Mise en scène : Jean-Marc Druet  
Avec : Frédérique Demours, Jean-Marc Druet et  
Julia Zatkan

au Port de Roque de Thau  
Dimanche 31 août à 19h  
12€ et 10€ - Tout public

Dans une série de quatre courtes pièces qui s'articulent les unes aux autres, passant du rire à la poésie, du rêve à la réalité de tous les jours, Jean-Paul Alègre vous propose un voyage ludique autour de l'Estuaire. Déjà mises en scène lors du Festival des Chantiers 2013, les pièces *l'estuaire est un songe* et *courants alternatifs* se voient, pour cette édition 2014, complétées par deux nouveaux volets.

**L'Estuaire est un songe**

Et si l'eau de l'Estuaire devenait une personne vivante et partait à la rencontre de son étrange et mystérieuse sœur, l'eau de la centrale atomique ?

**Poste restante  
à L'île Nouvelle**

Et si le facteur de Blaye, le sympathique Béquille, recevait une lettre adressée à la Poste restante sur... l'île Nouvelle ?

**Courants alternatifs**

Et si les Hautes Autorités décidaient brutalement que l'Estuaire est bien trop vaste, qu'il faut le ramener à des proportions plus raisonnables, et qu'il y a finalement beaucoup trop d'eau dans cet endroit ?

**Conclusion aquatique**

Et si, à la fin du spectacle, on se rendait compte qu'il est bien difficile de savoir qui est qui dans cet univers d'eau, de sables, de courants et de vents mêlés ?



L'Estuaire est un songe et Courants alternatifs sont édités dans le Volume 2 des CENEs - Coédition Chantiers // Script Éditions. Une co-organisation des Chantiers de Blaye et de l'Estuaire avec la Commune de Gauriac, soutenue par l'Agence de l'Eau Adour/Garonne.

Photos : Pierre Planchenault

## Le Festival FLAM'2014 à Gauriac

### Concert et ateliers

**C**réé en 2012 par Florent Dusson, jeune violoniste professionnel originaire de Bayon, le festival Flam', qui a pour objectif de faire connaître la musique classique et d'en donner le goût à tous, a connu le succès dès sa première édition en 2013 avec quatre beaux concerts donnés à Bayon. Encouragé par cette réussite, Florent

Dusson a souhaité en 2014 étendre le territoire de son festival : dédié cette année aux quatuors à cordes, le festival se déroulera début août de Bourg à Blaye en marquant une étape importante à Gauriac.

#### Venez nombreux !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.festivalflam.fr](http://www.festivalflam.fr).

**Florent Dusson** qui, pendant l'année scolaire enseigne le violon à Rouen, a inscrit les instruments à cordes au cœur de son projet artistique. « *Plus que les autres instruments, dit-il volontiers, ils passent pour être réservés à des connaisseurs éclairés, je veux montrer qu'ils sont accessibles à tous et qu'à tous ils peuvent faire goûter le bonheur de la musique !* »

Le festival Flam' est parrainé par la violoniste **Virginie Robilliard**, soliste internationale.

### Lundi 4 août à La Gabare

#### Deux ateliers de découverte

Vous souhaitez prendre un avant-goût des joies de la musique ? Le festival Flam' vous propose, deux ateliers, gratuits et ouverts à tout public « de 7 à 77ans ». Pour y participer il suffit de vous inscrire en mairie à partir du 20 juillet.

### Le 4 août à 15 heures

#### Atelier de découverte du violon et de l'alto

Animé par Florent Dusson et Marie-Barbara Dusson accompagnés de la formation Les Jeunes Violonistes. Après un moment d'audition et de présentation, chacun, petit ou grand, pourra expérimenter l'instrument s'il le souhaite.



*Les Jeunes Violonistes*

### Le 4 août à 16 heures

#### Atelier d'Art de l'écoute

Animé par Marie-Barbara Dusson.

Sur la base d'une bande sonore, elle invitera à des exercices ludiques puis à des improvisations qui aideront à découvrir ces « clés d'écoute », enrichissantes et gratifiantes.

### Samedi 9 août à 20h30

#### Église Saint-Pierre

## Concert

### Quatuor ROTHKO

Un programme d'œuvres permettant d'approcher plusieurs époques et différents styles du répertoire. Vous pourrez aussi découvrir le très beau travail de restauration des peintures déjà accompli.

Créé en 2011 Le quatuor à cordes ROTHKO est né de la rencontre de quatre jeunes musiciens talentueux, tous issus de la Haute école de musique de Genève ; ils se sont produits récemment à Londres lors de deux concerts qui ont remporté un grand succès. Désireux de partager avec le public l'univers sensoriel de la musique, ces jeunes artistes conduisent l'auditeur vers l'écoute par la stimulation sonore et sont particulièrement attentifs au fait de rendre accessible à leur public tout type de répertoire en donnant fréquemment des clés d'écoute.



*Le quatuor ROTHKO : de gauche à droite, Mathieu Foubert, Eric Mouret, Marie-Barbara Dusson, Tamara Elias.*

Les beaux jours ?  
Le canton de Bourg ?

## C'est les Anim'été qui reprennent !



Le service Jeunesse et Sport de la **Communauté de Communes de Bourg en Gironde** vous invite à découvrir les Anim'été.

Les Anim'été c'est un programme d'activités variés à découvrir en famille, entre amis ou en solo. Si vous souhaitez conserver une activité sportive durant l'été, vous amuser lors d'animations ludo-sportives, les Anim'été c'est pour tous les goûts, et pour tous les âges (de 1 à 99 ans).

Les Anim'été c'est tout l'été sur le Canton de Bourg du samedi 5 Juillet au vendredi 29 Août 2014.

Les Anim'été vous proposent des animations de piscine en famille, baby gym, belote, zumba et randonnée au clair de lune.

Mais aussi, des nouveautés cette année : randonnée gourmande et journée spectacle.

Les mercredis c'est activités en famille et entre amis : jeux anciens et surdimensionnés.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations concernant les Anim'été vous retrouverez le programme détaillé des animations avec les horaires, dates, lieux et prix dans les mairies de votre canton, dans les locaux de la Communauté de Communes de Bourg en Gironde ou sur

[www.bourg-en-gironde.fr](http://www.bourg-en-gironde.fr)

**En vous  
souhaitant  
un bel été.**

## À la bibliothèque

Prêt de livres gratuit  
Ouverte le mardi de 16 h 30 à 18 h 30  
dans l'enceinte de l'école.

**La bibliothèque sera fermée du 15 juillet au 12 août.**

Chaque trimestre Hélène ARAGNOU vous présente deux livres parmi les 3 500 que compte la bibliothèque.

### Les Accoucheuses

Anne-Marie SICOTTE

Née en 1962 à Montréal, Anne-Marie SICOTTE décroche un bac histoire et anthropologie, puis entame une carrière de journaliste. Elle se lance ensuite dans l'écriture de biographies de grands personnages canadiens : Gratien Gélinas, acteur ; Justine Lacoste-Beaubien fondatrice de l'hôpital pour enfants ; Marie Lacoste-Gérin-Lajoie féministe ; les religieuses de Montréal et Les Accoucheuses.

**Tome 1 : La fierté**

Montréal, 1845. À 16 ans Flavie apprend le métier d'accoucheuse auprès de sa mère Léonie qui caresse

l'audacieux projet de créer un refuge pour femmes enceintes démunies ainsi qu'une école de sages-femmes. La société de l'époque, placée sous le règne tyrannique de la pudeur, les membres du clergé se méfiant de l'esprit d'entreprise de cette femme et les médecins ne voyant pas d'un très bon œil la perte d'une partie de leur patientes : autant dire que le fossé entre les univers masculin et féminin sera difficile à combler pour Léonie et Flavie.

D'une écriture vivante et colorée, ce roman excelle à recréer l'atmosphère des débuts de l'ère victorienne.

À suivre : tome 2 La Révolte et tome 3 La Déroute.

### Demain j'arrête !

Gilles LEGARDINIER

Né en 1965, pyrotechnicien sur les plateaux de ciné anglais et américains, puis réalisateur de films publicitaires, bandes-annonces et documentaires, aujourd'hui Gilles Legardinier se consacre à l'écriture : *L'exil des anges* en 2009, *Nous étions des hommes* en 2011, *Complètement cramé* en 2012, *Et soudain tout change* en 2013.

Et vous quel est le truc le plus stupide que vous ayez jamais fait ? Comme tout le monde Julie en a fait beaucoup, mais ce n'est rien, absolument rien, à côté des choses insensées qu'elle va tenter pour approcher cet homme dont elle veut percer le secret. Poussée par une inventivité débridée, à la fois intriguée et attirée par ce voisin dont elle ignore tout, elle prendra des risques toujours plus délirants.

## Recette d'ici...

### Magret mi-cuit aux pistaches et framboises

Ingrédients pour 4 à 5 personnes : 3 magrets de canard de 400 à 450 g, 40 g de pistaches décortiquées et concassées, 20 framboises, 8 cL de liqueur de framboise, 4 cL de vinaigre balsamique, 1 citron vert, sel, poivre du moulin.

Faire des zestes sur le citron vert à l'aide d'un économe, les couper en petits cubes, les blanchir 30 secondes, les égoutter, les mettre de côté. Presser le jus du citron, le réserver.

Retirer le plus possible la graisse qui se trouve sur les bords des magrets. Inciser la peau des magrets faire un quadrillage à l'aide d'un couteau, les saler et les poivrer.

Faire chauffer une poêle sans graisse, y déposer les magrets côté graisse, les faire colorer des deux côtés, baisser le feu et cuire avec un couvercle 5 min.

Les débarrasser dans un plat, les saupoudrer des zestes de citron, les couvrir d'un papier d'aluminium, les réserver.

Jeter la graisse qui est dans la poêle, ajouter le vinaigre, puis verser la liqueur, le jus du citron vert, les pistaches puis laisser réduire 3 min afin que le jus épaississe légèrement.

Émincer les magrets de canards, les disposer sur assiette ou sur un plat, napper de sauce, disposer les framboises dessus et servir

Tous ces ingrédients sont faciles à trouver sur les marchés de Blaye ou de Bourg.

Bon appétit.

## L'agenda de Gauriac

Mise à jour permanente sur [www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

### Juillet 2014 . . . . .

- 11 au 14 **Jumping de Blaye**  
Lundi 14 **Trail des Côtes de Bourg à Bourg**  
Lundi 21 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
29 & 30 **Ludothèque à La Gabare (A l'asso des jeux)**

### Août 2014 . . . . .

- 7 au 9 **Fest'arts à Libourne - Festival des arts de la rue**  
(théâtre, musique, danse, cirque)  
Lundi 4 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
Lundi 4 **Atelier de découverte du violon**  
14h00 - La Gabare (voir en page 25)  
Samedi 9 **Concert Quatuor ROTHKO**  
Église - 20h30 (voir en page 25)  
Lundi 18 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
Dimanche 31 **Les comédies de l'Estuaire**  
Port de Roque de Thau à 19h (voir en page 24)  
Dimanche 31 **VTT : 3 heures XC du Mugron**  
(VTT Estuaire club voir en page 17)

### Septembre 2014 . . . . .

- Lundi 1 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
Mardi 2 **Rentrée scolaire**  
Samedi 6 **Forum des associations du canton**  
Pré de La Mayanne & La Gabare 14h à 18h  
Dimanche 14 **32e tour du Bourgeois cycliste**  
Passage à Gauriac vers 15h30 (RD 669)  
Lundi 15 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)  
22 & 22 **Journées du patrimoine (3e week-end de septembre)**  
Lundi 29 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**  
(les sortir la veille au soir)

### Octobre 2014 . . . . .

- Samedi 4 **Concours de belote - La Gabare 14h00**  
(Comité des fêtes)  
Dimanche 5 **Journée verte d'automne**  
(Culture et Loisirs)

Tout sur Gauriac [www.gauriac.fr](http://www.gauriac.fr)

## Le Roi de Raïtéa

Le docteur Grimard racontait que dans sa jeunesse, un peu avant la guerre de 14, quand il se rendait à l'école, il rencontrait à peu près chaque jour un groupe de marins retraités.

« Je revois encore ce vieillard et quand je l'apercevais, avec sa grosse moustache blanche, passer sur la route ou à la barre du petit bateau à voile avec lequel il occupait ses loisirs, comment aurais-je pu me douter qu'il lui était arrivé la chose la plus enviable dont rêvent souvent les amoureux de l'aventure : il avait été roi, ou presque roi, dans une île d'Océanie.

Né à La Roque\* et habitant La Roque, il avait décidé de devenir marin et dans ce but il s'était embarqué sur un voilier partant pour l'Océanie. Le hasard des ses navigations l'amena dans l'île de Raïtéa, toute proche de Tahiti, où régnait une Reine cousine de la célèbre Pomaré de Tahiti. Là, sa jeunesse et sa beauté séduisirent sur le champ la Reine qui n'hésita pas à faire de lui son amant. Devenu Prince consort, habitant la hutte royale, la plus belle de l'île, il laissa repartir son voilier pour se consacrer à ses nouvelles fonctions.

Cela ne faisait pas du tout l'affaire des Anglais, que la France rencontrait toujours sur son chemin, lesquels jaloux des sentiments francophiles manifestés par la Reine Pomaré ne voulurent pas qu'il en fut de même à Raïtéa. Des représentations diplomatiques furent faites au gouvernement français pour qu'il rappelât son ressortissant. Comme celui-ci faisait la sourde oreille, un beau matin, un navire de guerre anglais se présenta devant Raïtéa et un commando alla « kidnapper » notre marin de La Roque qui fut embarqué de force sur le navire anglais, lequel

alla le déposer sur la côte américaine près de Los Angeles.

Sans ressources, obligé de travailler pour manger, notre compatriote arriva, au prix de multiples aventures à traverser les États-Unis puis l'Atlantique et, un beau matin, on le vit débarquer à Gauriac à l'ébahissement de tous et en particulier de sa mère qui n'avait plus aucune nouvelle de lui depuis longtemps. Il poursuivit d'ailleurs sa carrière maritime si extraordinairement et si glorieusement commencée pour finir comme commandant d'un navire à vapeur. »

\* La Roque partait de Roque de Thau jusqu'à Bayon (Roque Plisseau, Roque Pigeon). Il s'agit ici du Rigalet.

Extrait de Souvenirs d'enfance  
Docteur Robert GRIMARD  
(1903 – 1973)  
Remerciements à  
Gérard GRIMARD  
pour la mise à disposition  
de ses archives personnelles.



La Reine de Raïtéa

## Le passé de Gauriac noir sur blanc

Dans le cadre de la commission Culture et Communication il a été décidé qu'un groupe de 4 personnes travaille plus particulièrement sur la mémoire du village.

L'objectif est de réaliser un livre retraçant le riche passé de Gauriac. Les carrières avec l'extraction de la pierre, les marins au temps où le fleuve était saturé de bateaux, les pêcheurs sur l'estuaire, les champignonnières dans les carrières souterraines délaissées, la viticulture... Et puis, la vie municipale et celle des Gauriacais. Ce sera aussi un document précieux pour mettre en évidence des personnes qui par leur action méritent qu'elles ne tombent pas dans l'oubli.

Quelques ouvrages ont le mérite d'exister, comme par exemple les *Cahiers du Vitrezois* de mars 1990. Quelques articles de journaux ou de magazines ont été publiés, notamment par *L'estuarien* publié par le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde. Le livre de Pierre BOYRIES *Bourg et le Bourgeois* y consacre aussi plusieurs passages. Mais nous voulons essayer d'aller plus loin pour aboutir à l'édition d'un ouvrage réservé uniquement à la vie et à l'économie gauriacaises durant les siècles passés. Nous souhaitons nous engager dans un travail d'enrichissement de notre commune sur le plan culturel. Nous sommes conscients que la tâche est énorme. Mais nous pensons que notre village mérite cet effort. Ce livre serait destiné aux Gauriacais, aux nouveaux résidents, à leurs amis, aux touristes et à tous les passionnés d'histoire.

Pour ce faire, nous avons bien sûr à notre disposition les archives municipales. **Nous avons besoin de toutes celles et de tous ceux qui peuvent témoigner de ce passé précieux, parce que nous voulons que nos écrits reposent le plus possible sur le vécu, ou qui possèdent des archives de toutes sortes.** C'est indispensable pour pouvoir réaliser un travail de qualité. Nous nous engageons évidemment à restituer rapidement à leurs propriétaires les documents mis à notre disposition. Toutes les personnes qui nous apporteront des documents « écrits et photos » qui viendront enrichir notre documentation seront mentionnées sur le livre. Le groupe de travail est constitué de Robert BALDÈS, Bernard BELAIR, Jean Guy BERTAUD, Christiane SOU. Il vous est possible de prendre contact avec l'un d'eux en s'adressant à la mairie pour obtenir leurs coordonnées.

HRB